

Étude de cas — Domaine des Mattines

La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) a accompagné une étude de faisabilité sur un projet régional ambitieux.

Quel type d'aide avez-vous fourni dans cette étude?

En tant que responsable de laboratoire, j'ai approché l'OPI pour représenter le côté académique de cette étude. Elle concernait l'entreprise maraîchère *Domaine des Mattines*, à Perly-Certoux, qui voulait optimiser ses cultures sous serre. La démarche nous a permis d'obtenir le *Prix Coup de Cœur 2025* de l'OPI. Finalement, l'opération se révèle gagnante pour toutes les parties prenantes.

Comment avez-vous pris en compte la demande des Mattines?

Leur demande visait à opérer une gestion plus fine du climat en milieu fermé pour minimiser l'application de produits phytosa-

nitaires (biologique ou synthèse) contre les bioagresseurs (insectes ou maladies). De fin août à début novembre 2025, 16 capteurs ont saisi des mesures régulières en différents endroits de la serre, à savoir la température de l'air, le taux d'humidité et le taux de CO₂ qui est réinjecté dans la serre après la combustion du gaz pour accroître la photosynthèse. Ils ont permis d'obtenir des données sur un plan horizontal et vertical.

Et qu'ont apporté les premières données?

Les résultats de l'analyse ont révélé, au plan horizontal, une assez bonne homogénéité atmosphérique au sein de la serre. Mais verticalement, des écarts sensibles sont apparus, ce qui constituera la 2^e phase de l'étude. L'ambition



Dominique Fleury, Professeur à l'HEPIA, spécialisé en entomologie et agroécologie.

est de favoriser le développement d'insectes auxiliaires s'attaquant aux ravageurs.

Pour le producteur et le consommateur, quel est l'enjeu principal de la démarche?

Ce sera d'aboutir à une production plus durable (environnement, économie et société). Il faut dire que la loi fédérale sur le CO₂ imposera à terme une baisse de consommation

des énergies fossiles. Le consommateur, lui, bénéficiera à terme d'un produit estampillé GRTA avec potentiellement moins de résidus, s'il accepte de payer un prix un peu plus élevé. Mais on sait qu'il existe un plafond tarifaire à ne pas franchir pour garantir la durabilité de ce circuit court.

En conclusion, quelles perspectives d'avenir dans ces démarches?

L'HEPIA va poursuivre son étude et la compléter selon l'ensemble des paramètres enregistrés, ce qui pourrait profiter à d'autres professionnels. La collaboration avec l'OPI nous aura permis une visibilité et un soutien actif du projet.

